GAMBIA RIVER BASIN DEVELOPMENT ORGANISATION
ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE GAMBIE
ORGANIZAÇÃO PARA A VALORIZAÇÃO DO RIO GÂMBIA

NOTE SUR L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE SAMBANGALOU (AHES)

Le Barrage de Sambangalou est la deuxième Composante du Projet Energie de l'OMVG. Il est situé dans le village éponyme, à 25 kilomètres de la ville de Kédougou à la frontière entre le Sénégal et la Guinée.

Avec ses 108,3 mètres de haut, bâti à la côte de 196 m, il aura une longueur de 540 m créant ainsi un réservoir de 3,8 milliards m3 sur une superficie de 188 km², à cheval entre le Sénégal et la Guinée. La centrale hydroélectrique qui sera construite au pied du barrage aura une puissance installée de 128 MW et produira annuellement 394,3 gigawattheures d'énergie propre et renouvelable. Cette énergie sera partagée entre les quatre pays membres de l'OMVG. Le réservoir permettra l'irrigation de 90 000 ha de terres agricoles, dont 50 000 ha en Gambie et 40 000 ha au Sénégal, ainsi que l'approvisionnement en eau potable des localités environnantes sans oublier les retombées environnementales tel que le recul de la langue salée du fleuve sur 100 km, la régularisation des apports du fleuve Gambie.

A son pic d'activité, le chantier emploiera presque 1200 personnes recrutées et formées localement. De plus, les ingénieurs du Groupement adjudicataire dispenseront des formations au lycée technique de Kédougou.

Le financement

L'Etat du Sénégal a entièrement mobilisé le financement pour le compte des Etats-membres de l'OMVG, pour un montant initial de 388,3 millions d'euros destinés à la construction de l'ouvrage. Les conventions de prêt ont été signées le 26 novembre 2021 entre l'Etat du Sénégal et les Bailleurs. Le bouclage financier est intervenu le 25 juillet 2022. Les travaux ont démarré le 26 septembre 2022 et sont exécutés par le Groupement d'entreprises SAMVA, un consortium formé par VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS, VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT GRANDS PROJETS et ANDRITZ HYDRO). L'avancement global de la construction du barrage est de 31,4% au 31 décembre 2024, après un an d'arrêt des travaux.

Le contenu local

Plus d'une quarantaine de sous-traitants interviennent sur le chantier totalisant une part locale de près de 45% en engagements signés et à venir, s'élevant à 129 millions d'euros.

Impacts socio-environnementaux positifs

La réalisation du barrage de Sambangalou devra permettre le contrôle du débit du fleuve Gambie, l'irrigation des zones agricoles, le développement des ressources halieutiques dans les lacs de retenue, le développement touristique autour des lacs de retenue, le développement des industries et du tissu social (écoles, centres de santé, habitats, etc.) dans les zones desservies et la création d'emploi et d'activités génératrices de revenus en milieu rural et périurbain.